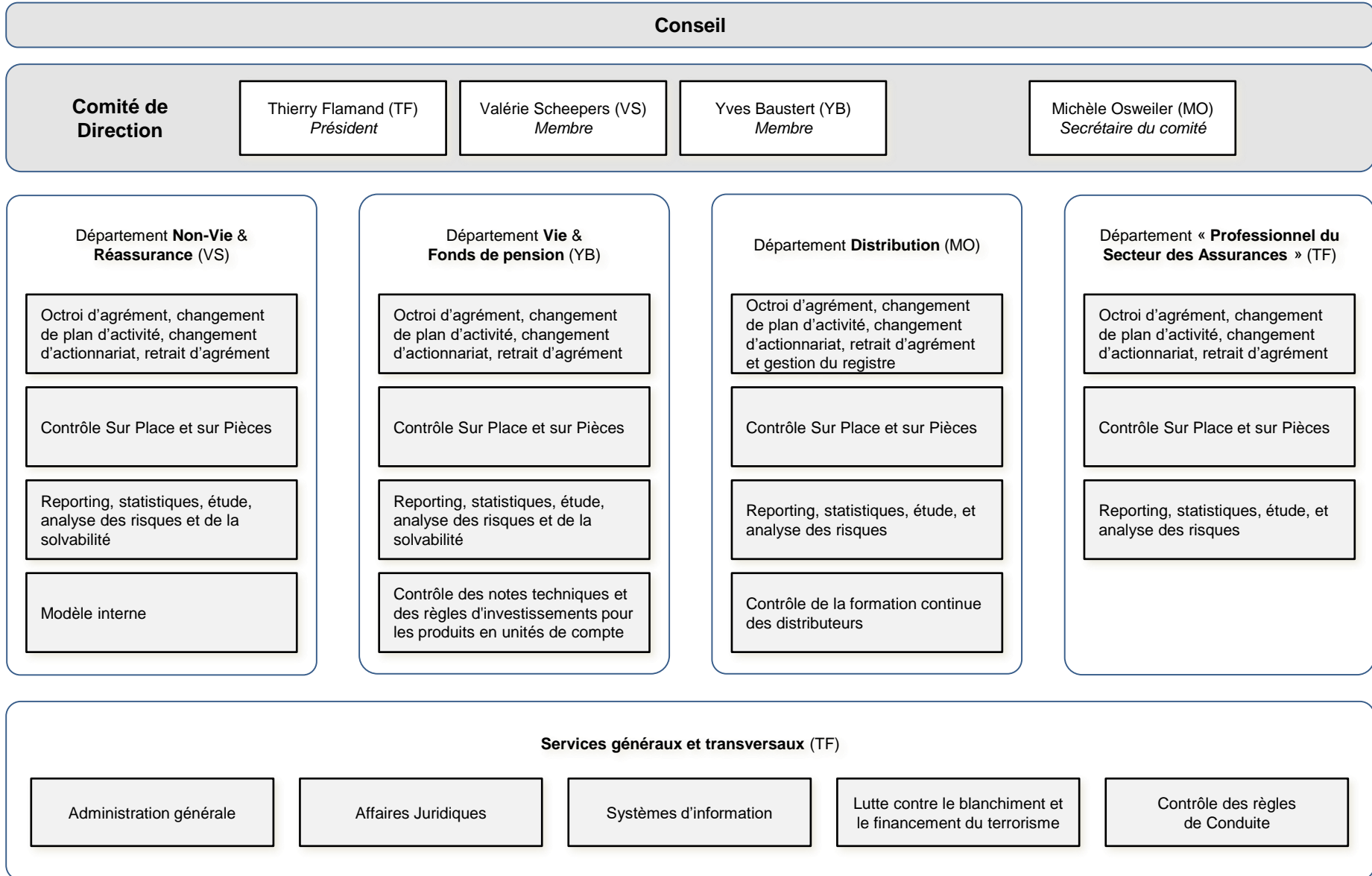


Organigramme & Comités internes



22/04/2021

I. Organigramme – Vue fonctionnelle simplifiée



II. Comités internes

Comité des dispenses

Ce comité est composé des membres du Comité de Direction et de la responsable de la Distribution.

Comité des plaintes

Les membres sont désignés par le Comité de Direction parmi les agents du CAA pour une durée de 3 ans.

Comité juridique ad hoc

Les membres sont désignés par le Comité de Direction parmi les agents du CAA en fonction de la nature des textes et des expertises requises.

Comité Consultatif de Conformité Réglementaire

Les membres sont désignés par le Comité de Direction parmi les agents du CAA pour une durée de 3 ans.

11, rue Robert Stumper
L-2557 Luxembourg
T. +352 22 69 11-1
F. +352 22 69 10
caa@caa.lu

www.caa.lu

 **COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES**

 **COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES**